

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST,
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ,
CHANCELIERE DES UNIVERSITES DE LORRAINE**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;
Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
Vu le décret 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
Vu l'arrêté du 8 février 2010 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux vice-recteurs des îles Wallis et Futuna, de Mayotte, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française en matière de recrutement et de gestion de certains personnels titulaires et stagiaires du ministère de l'éducation nationale ;
Vu l'arrêté du 28 janvier 2019 autorisant, au titre de l'année 2019, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;
Vu l'arrêté du 6 février 2019 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement dans le 2^{ème} grade de divers corps de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, dans l'académie de Nancy Metz.
Vu l'arrêté du 11 avril 2019 fixant, au titre de l'année 2019, le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C,
Vu l'arrêté d'organisation du 17 avril 2019 des concours pour le recrutement dans le 2^{ème} grade de divers corps de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, dans l'académie de Nancy Metz
Vu l'arrêté d'admissibilité du 13 mai 2019 fixant la liste des candidats admissibles au concours commun interne pour le recrutement dans le 2^{ème} grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont admis sur liste principale ou complémentaire du concours commun interne pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2019 dans l'académie de Nancy-Metz, les candidats mentionnés sur la liste jointe en annexe.

Nancy, le 13 juin 2019

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général d'académie

François BOHN



François BOHN

RECRUTEMENTS ADMINISTRATIFS - 2019

Résultats - Admission

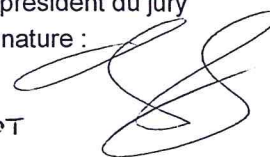
Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement.

Adjoint Administratif principal 2ème classe concours commun interne

N° Candidat - Nom Prénom	Résultat
1606049419 - CATALDO AMANDINE	Admis rang 1
1708150906 - BARON LIVIER	Admis rang 2
1706105598 - MEDERLE MARIE LAURE HELENE	Admis rang 3
1806688921 - MEGRAT JULIETTE JACQUELINE FRANÇOISE	Admis rang 4
1610088983 - RODRIGUEZ EMELINE	Admis rang 5
1606055178 - ANTUNA ATTARD AURELIE	Admis rang 6
1706114023 - MOUGINOT AUDREY	Admis rang 7
1906293151 - MAIRE MAIRE CÉLIA	Admis rang 8
1606056578 - HABAY LAURENCE	Admis rang 9
1708151027 - BRUSCHI HILDENBRAND STÉPHANIE	Admis rang 10
1907304685 - COURTOT COURTOT ADELINE AURELIE AUDREY	Admis rang 11
1706102587 - ZEROUAL BAALA AICHA	Inscrit sur la liste complémentaire rang 1
1807699374 - CLEMENT CLEMENT FANNY NATHALIE LYDIE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 2
1908314875 - PENIN PENIN SEVERINE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 3
1906293034 - HENRYON HENRYON EMILIE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 4
1906294822 - MAHIEU MARJORY MIREILLE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 5
1909319318 - DICUONZO RACHEL	Inscrit sur la liste complémentaire rang 6
1806687165 - PRIETO ROSE-MARIE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 7
1906298699 - PETITMANGIN PETITMANGIN LUCIE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 8
1906292602 - BAUER SCHNITZLER NADEGE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 9
1741218392 - LOGETTE LOGETTE SABRINA NADINE JOSETTE	Inscrit sur la liste complémentaire rang 10
1806683477 - MANGIN JOHANNA	Inscrit sur la liste complémentaire rang 11

A Nancy, le 12/06/2019

Le président du jury
Signature :



Candidature(s) : 1 à 22 sur 22 (22 candidats sur la page)

F. GIRAUDOT